RCS : AIX EN PROVENCE
Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1963 B 00146
Numéro SIREN : 631 621 463
Nom ou dénomination : 370 LOCAFER SAS

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2023 sous le numéro de dépôt 11416

Comptes annuels

pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022

370 LOCAFER SAS
SAS Au capital de 45 735 euros
Siège social : 370 Route de Saint Canadet
13 100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX-EN-PROVENCE 631 621 463

Certifié conforme à l'original

13100 AIX EN PROVENCE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	430	430				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	17 837		17 837	17 837		
	Constructions	804 700	473 856	330 844	361 689	30 845-	8.53-
	Installations techniques, matériel et outillage		1-	1	1		
	Autres immobilisations corporelles	42 849	11 531	31 318	33 659	2 341-	6.96-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	865 816	485 816	379 999	413 185	33 186-	8.03-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	5 372		5 372	15 136	9 764-	64.51-
	Autres créances	1 528		1 528	661	867	131.11
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	86		86	4 025	3 940-	97.87-
	Total III	6 986		6 986	19 822	12 837-	64.76-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	872 801	485 816	386 985	433 007	46 023-	10.63-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

13100 AIX EN PROVENCE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 45 735)	45 735	45 735		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	4 573	4 573		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	5 190	5 190		
	Report à nouveau	152 279	125 087	27 192	21.74
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	52 266	45 308	6 958	15.36
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	260 043	225 893	34 150	15.12
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	14 292	74 080	59 788-	80.71-
	Concours bancaires courants	1 114	3 404	2 290-	67.27-
	Emprunts et dettes financières diverses	92 580	102 834	10 254-	9.97-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 713	3 337	1 376	41.22
	Dettes fiscales et sociales	14 134	23 351	9 217-	39.47-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	108	108		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	126 941	207 114	80 173-	38.71-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	386 985	433 007	46 023-	10.63-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	126 941	189 778		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	191 386		191 386	193 309	1 923-	0.99-
Chiffre d'affaires NET	191 386		191 386	193 309	1 923-	0.99-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			20	74	53-	72.27-
Total des Produits d'exploitation (I)			191 407	193 383	1 976-	1.02-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			33 463	38 928	5 465-	14.04-
Impôts, taxes et versements assimilés			12 569	13 891	1 322-	9.52-
Salaires et traitements			23 781	38 644	14 863-	38.46-
Charges sociales			13 028	20 915	7 887-	37.71-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			33 186	32 587	599	1.84
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			4 977	11	4 966	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			121 003	144 975	23 972-	16.54-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			70 403	48 407	21 996	45.44
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

13100 AIX EN PROVENCE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 361	3 246	1 885-	58.07-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 361	3 246	1 885-	58.07-
2. Résultat financier (V-VI)	1 361-	3 246-	1 885	58.07
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	69 042	45 161	23 881	52.88
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	500	4 642	4 142-	89.23-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		6 500	6 500-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	500	11 142	10 642-	95.51-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 140	459	3 682	802.58
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	4 140	459	3 682	802.58
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 640-	10 683	14 323-	134.08-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	13 136	10 536	2 600	24.67
Total des produits (I+III+V+VII)	191 907	204 524	12 618-	6.17-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	139 640	159 216	19 576-	12.30-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	52 266	45 308	6 958	15.36

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

370 LOCAFER SAS
SAS au capital de 45 735 euros
Siège social : 370 Route de Saint Canadet
13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PROVENCE 631 621 463

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 29 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 29 juin, à dix-neuf heures trente, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents et représentés.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur **DEDIEU Pierre**, propriétaire de trois cent quatre-vingt-onze parts, ci 391 parts,
- Madame **DEDIEU Nadia**, propriétaire de deux cent neuf parts, ci 209 parts,

Les associés présents possèdent la totalité des parts composant le capital social.

Monsieur **DEDIEU Pierre** préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que tous les associés sont présents et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
- La feuille de présence ;
- Le rapport de gestion ;
- L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce ;
- Le texte des projets de résolution.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-18 du Code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat et distribution de dividendes ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce, approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- Ratification de la rémunération de la gérance ;
- Fixation de la rémunération de la gérance ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture :
- Du rapport de gestion,

- Du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président mets successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RESOLUTION
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2022, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION
En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION
L'assemblée générale décide d'affecter le un bénéfice de 52 266 euros de la manière suivante :
~~- Au report à nouveau : 34 150 euros.~~
- Dividendes bruts : 18 116 euros

Rappel des dividendes antérieurement distribués
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2021	18 116.00	0	18 116.00
2020	18 116.00	0	18 116.00
2019	18 116.00	0	18 116.00

QUATRIÈME RESOLUTION
L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

Ratification de la rémunération de la gérance

Nous vous informons qu'une rémunération d'un montant brut de 23 780.88 euros a été allouée au Président au titre de l'exercice 2022.

Nous vous demanderons de prendre acte que la Société a supporté les charges obligatoires et les charges facultatives afférentes à cette rémunération.

SIXIEME RESOLUTION

Fixation de la rémunération de la gérance

Nous vous proposons de fixer la rémunération du Président pour l'exercice 2023 à 23 780.88 euros.
La Société prendra en charge les cotisations sociales obligatoires et facultatives afférentes à cette rémunération.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et les associés.

Le Président de Séance

Les associés

370 LOCAFER SAS
SAS au capital de 45 735 euros
Siège social : 370 Route de Saint Canadet
13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX EN PROVENCE 631 621 463

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2023

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter décide d'affecter le bénéfice de 52 266 euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau : 34 150 euros.
- Dividendes bruts : 18 116 euros

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2021	18 116.00	0	18 116.00
2020	18 116.00	0	18 116.00
2019	18 116.00	0	18 116.00

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président de Séance

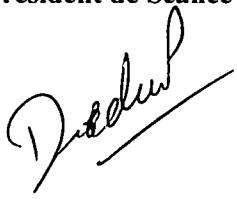
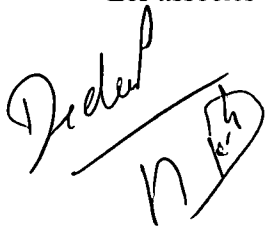
Les associés